

COMITE DEPARTEMENTAL DE SEINE MARITIME



Réunion du Dimanche 20 décembre

Ouverture des Portes 9h

1ère Epreuve 10h

4 épreuves:

- Danse
- Propulsion technique
- Propulsion ballet
- Figures imposées

Règlements Particuliers

- Compétitions ouvertes aux ballerines de toutes les catégories d'âges.
- « pass'compétition » validés (année 2004 et après)

Rappel

- L'épreuve de parcours ballet découverte est identique à celle du « pass'compétition »
- Toutes les nageuses titulaires du synchronat découverte seront, de droit, titulaires du « pass'compétition ».
- Possibilité d'organiser une session « pass'sport de l'eau » et/ou « pass'compétition » en début de cet épreuve

- Engagements** : sur extranat (www.extranat.fr) jusqu'au **Samedi 12 décembre à minuit**. Les bons de commande des engagements validés doivent être envoyés à Monsieur Philippe RAS, 8 Route de la flamme Olympique, 76110 TOCQUEVILLE LES MURS, accompagné du règlement de 3€ par ballerine pour sa participation de 1 à 3 épreuves et de 9€ pour sa participation a plus de 3 épreuves.
- Récompenses** : une médaille aux trois premières de chaque épreuve (toute catégorie d'âge confondus)

Forfait: 13,50€ par ballerine, sauf si déclaré par mail avant le mercredi 09 décembre à ffn_76@outlook.fr.

Tous les clubs doivent déléguer des officiels de manière à former un jury réglementaire.